Suivez l'actualité du MINHAS sur
www.salubrite.gouv.ci Facebook Twitter et sur Youtube
N°122-NOVEMBRE 2026

ActuMINHAS



Le Budget 2027 du MINHAS
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ par les députés de la CAEF

Salubrité
Divo accueille la 67e édition du Grand Ménage



Koumassi
10 CLASH installés et dotés de matériel de salubrité



Eau Potable
Les DR et les structures concernées harmonisent les données



● Construction de Latrines :
La BM et le PASEA en mission d'évaluation au Poro et Hambol

ECHOS DES REGIONS

● Bloléquin
le Code de l'Hygiène et de la Salubrité vulgarisé

● Daloa
La DR initie une sensibilisation contre les nuisances sonores

ÉDITO

L'eau, la dignité, la vie : le Parlement dit oui à l'unanimité !

Et oui, il y a des votes qui ne sont pas de simples formalités budgétaires. Il y a des votes qui disent ce qu'un pays veut devenir, le chemin qu'il décide d'arpenter.

Le jeudi 12 novembre 2026, devant la Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF) de l'Assemblée nationale, le projet de budget 2027 du ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS) a été adopté à l'unanimité. Unanimité, dans une Assemblée où les débats sont souvent vifs, ce consensus est en soi un message : sur l'eau potable, sur la salubrité, sur la dignité du cadre de vie, la Côte d'Ivoire ne se divise pas, elle avance ensemble.
Un budget en hausse, un cap assumé

Arrêtée précisément à **564 226 412 438 FCFA**, l'enveloppe 2027 s'inscrit dans la mission « Environnement, Cadre de vie et Protection de la nature ».
Elle est en progression de 12,2 milliards FCFA par rapport à l'exercice 2026, dont le budget s'établissait à 552 milliards FCFA environ, pour atteindre 564,2 milliards FCFA en 2027.
Ce n'est pas une hausse simplement comptable, c'est un choix de l'État, assumé.

Dans un contexte de rigueur budgétaire, le Gouvernement du Président Alassane Ouattara a décidé de ne pas reculer sur l'essentiel. Car l'eau n'est pas une dépense. C'est un investissement dans la santé, dans l'école, dans la productivité, dans la paix sociale, mais aussi et surtout dans la vie.
La structure même du budget le prouve : 319 milliards FCFA d'investissements et 234 milliards FCFA de transferts,contre seulement 5,3 milliards pour le personnel et environ 5 milliards pour les biens et services. L'essentiel de l'argent va au terrain, pas au fonctionnement.
Le financement est partagé : 166,9 milliards FCFA de l'État et 152,6 milliards FCFA des partenaires financiers. La confiance des partenaires financiers est réitérée, parce que la vision est claire. Quand on sait où l'on va, on sait de quels moyens s'équiper pour y parvenir.
Le PND 2026-2030 : l'eau au cœur de la Grande Côte d'Ivoire

Ce budget n'est pas isolé. Il est la traduction financière du Plan National de Développement 2026-2030. Un plan pluriannuel qui n'a pas fait de l'eau le parent pauvre des priorités gouvernementales.
L'ambition du PND 2026-2030 est désormais sans équivoque : atteindre 90 % d'accès à l'eau potable à l'horizon 2030, grâce aux grands projets structurants et à la multiplication des systèmes d'hydraulique urbaine et rurale.
Le budget 2027 décline cette ambition en six programmes majeurs :
- 203 milliards FCFA pour l'appui au financement de la salubrité
- 172 milliards FCFA pour l'hydraulique humaine
- 129 milliards FCFA pour le drainage
- 27,5 milliards FCFA pour l'assainissement
- 22,4 milliards FCFA pour la salubrité
- 8,8 milliards FCFA pour l'administration générale

Derrière ces chiffres, il y a des réalités concrètes : achever les chantiers entamés, résorber les chantiers laissés en souffrance, accélérer l'accès à l'eau potable pour tous, améliorer durablement la gestion des déchets ménagers, prévenir les inondations par le curage régulier des bassins d'orage par l'ONAD, intégrer et réguler les producteurs indépendants d'eau. Comme l'a résumé le ministre devant les députés : « Ce budget va nous permettre d'achever les chantiers entamés, d'accélérer l'accès à l'eau potable et d'améliorer durablement la gestion des déchets ménagers. »
Amédé Koffi Kouakou : la mission d'un acharné du travail
Nommé le 23 janvier 2026 par décret n°2026-08, à la tête du MINHAS, le Dr Amédé Koffi Kouakou a hérité d'une mission à la fois technique, sociale et profondément humaine.
Technicien dans l'âme, fort de près de 40 ans d'expérience dans les travaux publics, celui qui a fait passer le réseau bitumé ivoirien de 6 500 à 9 500 kilomètres lorsqu'il était à l'Équipement, applique aujourd'hui la même méthode à l'eau, à l'assainissement et à la salubrité : AGIR VITE, écouter, planifier, aller sur le terrain, fixer des délais et surtout TENIR PAROLE.

Sa mission, confiée par le Chef de l'État, est claire : permettre à tout le pays de bénéficier de l'accès à l'eau potable, conformément à l'objectif quinquennal du PND 2026-2030.
Depuis sa prise de fonction le 26 janvier 2026, il l'assume avec constance : visites de terrain, inspections des usines de traitement, ultimatums aux opérateurs de collecte, opérations « Grand Ménage », campagnes de construction de latrines à Katiola et ailleurs, rappel permanent que la salubrité est une priorité de santé publique.
À Abidjan, où 4 500 à 5 000 tonnes de déchets sont produites chaque jour, il ne s'est pas défilé face à la difficulté. Il a imposé l'exigence de résultat.
Un vote de confiance, un contrat avec les populations

L'unanimité de la CAEF n'est donc pas un cadeau fait à un ministre. C'est un contrat passé avec les populations.
Un contrat qui dit : chaque franc voté doit devenir un robinet qui coule à Nakrougo, à Gbondougou, à Katiola, à Yopougon, à Cocody... Chaque franc doit devenir un caniveau curé avant la saison des pluies, un quartier débarrassé de ses ordures, une école où l'eau ne manque plus, un système de drainage adéquat dans une commune, une région, un district.

Le budget 2027 du MINHAS est plus qu'une ligne dans la loi de finances. C'est la preuve que la Côte d'Ivoire a compris

(+225) 27 20 22 66 35 / 05 74 78 86 61

que la carte, ce n'est pas le territoire : le développement ne se décrète pas sur le papier, il se construit avec de l'eau propre, des villes saines et des populations en bonne santé.
Le Parlement a voté. Au Gouvernement, et au ministre Amédé Koffi Kouakou, de transformer ce vote en eau, en dignité, en vie.

Assemblée Nationale

Les Députés de la CAEF adoptent à l'unanimité le budget 2027 du MINHAS présenté par Dr Amédé Koffi KOUAKOU

Le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Dr. Amédé Koffi KOUAKOU a présenté, le jeudi 12 novembre 2026, le projet de loi de finances portant budget de son département ministériel, au titre de l'année 2027, face aux députés de la Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF) de l'Assemblée nationale.



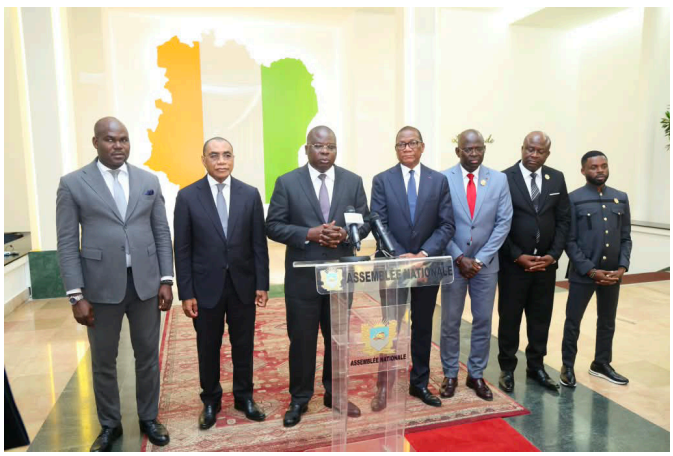
Ce budget s'élève à 564,2 milliards F CFA, et vise à booster les actions et réalisations, en matière d'ouvrages hydrauliques, d'assainissement et de salubrité, à l'effet d'améliorer durablement la vie des populations, suivant la vision du Président de la République SEM Alassane OUATTARA, déclinée dans le Plan National de Développement (PND) 2026-2030.

Ce rendez-vous du Ministre Amédé Koffi KOUAKOU avec les parlementaires de la CAEF a été l'occasion pour le Ministre de dresser le bilan des actions de l'année écoulée et de justifier les facteurs exogènes qui ont retardé la réalisation de certains projets.
Il a su, par la pertinence de l'exposé des motifs convaincre l'honorable Président Penawelfa Karim OUATTARA et les membres de la CAEF que le budget 2027 permettra à son département ministériel de poursuivre les reformes du secteur de l'Eau Potable, le renforcement de la gestion et du traitement des déchets solides ménagers et assimilés à Abidjan et dans les villes de l'intérieur, de construire de nouveaux canaux de drainage et d'entretenir les canaux et barrages existants. Ce qui a valu au Ministre Amédé Koffi KOUAKOU l'adoption du Budget sollicité, à l'unanimité, par les Députés de la CAEF.
Au terme des échanges Dr. Amédé Koffi KOUAKOU a exprimé sa gratitude aux députés pour leur soutien, matérialisé par le quitus accordé à son Ministère.

Il faut rappeler que, dans le même exercice, Dr. Amédé Koffi KOUAKOU a également défendu avec brio le budget 2027 du Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique, en remplacement du Ministre Abou BAMBA, en mission à Antalya en Turquie, dans le cadre de la COP 31.







(+225) 27 20 22 66 35 / 05 74 78 86 61

COMITÉ DE PILOTAGE DU PASEA

LE POINT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET



Le suivi de la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de la Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PASEA) a été au centre de la deuxième réunion semestrielle de son comité de pilotage, tenue ce mercredi 4 novembre 2026, dans la salle de conférence du 14 étage de la Tour A.

Cette rencontre a été présidée par M. YAO Aristide, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS), en présence de Mme ZOUZOU Epse Mailly Elvire Joëlle, Directrice de Cabinet représentant le Ministère des Eaux et Forêts, ainsi que des représentants des différentes structures et administrations impliquées dans le projet, notamment le représentant ministère du Budget, l'ONAD (Office National de l'Assainissement et du Drainage), L'ONEP (Office National de l'Eau Potable), la DAR (Direction de l'Assainissement Rurale) , la DGRE (Direction Générale des Ressources en Eaux et la DH (Direction de l'Hydrologie).

Les échanges ont porté sur trois principaux points inscrits à l'ordre du jour : les informations générales, l'état d'avancement du projet et le Plan de travail budgétisé annuel (PTBA).
Au titre des informations, Dr Jean Fernand Krou, Coordonnateur du projet PASEA, a annoncé deux activités importantes : une mission d'appui à la mise en œuvre du projet, prévue du 09 au 20 novembre 2026, ainsi qu'une réunion préparatoire du PASEA 2, programmée les 05 et 06 novembre 2026.

La deuxième articulation de la rencontre a été consacrée à la présentation de l'état d'avancement du PASEA par M. Leonel TAMANE, Responsable du suivi opérationnel. Cette présentation a permis aux membres du comité de faire des observations et des recommandations en vue d'améliorer le suivi et la mise en œuvre des activités du projet.

Les travaux se sont poursuivis avec l'examen du Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA). À cette occasion, les observations formulées par les participants ont également été prises en compte.

La réunion s'est achevée par le point relatif aux divers, qui n'a enregistré aucune intervention particulière.
À travers cette rencontre, le comité de pilotage poursuit sa mission de suivi et d'orientation de la mise en œuvre du PASEA, dans une dynamique de coordination entre les différentes parties prenantes et de recherche de résultats concrets au bénéfice des populations.









(+225) 27 20 22 66 35 / 05 74 78 86 61

PROMOTION DE LA SALUBRITÉ

DIVO ABRITE LA 67e ÉDITION DE L'OPÉRATION GRAND MÉNAGE





À l'initiative du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, dirigé par le Ministre Dr Amédé Koffi KOUAKOU, la ville de Divo a abrité, le samedi 7 novembre 2026, la 67 édition de l'opération Grand Ménage. Placée sous le thème « Fêtes de fin d'année, marchés propres, fêtes saines », cette mobilisation citoyenne vise à renforcer les bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité, particulièrement en cette période de forte activité commerciale.

La cérémonie, tenue sur la place publique du marché principal, a enregistré la présence de M. Amos Augustin Koffi KOUAKOU, Inspecteur général du MINHAS, représentant le Ministre, de M. DIABY Mouhamad Aly, cinquième adjoint au maire chargé de l'Assainissement et de la Salubrité, représentant le maire de Divo, M. Ali TOURÉ, ainsi que des membres des Comités locaux d'assainissement, de salubrité et d'hygiène (CLASH) et de nombreux acteurs du marché.
Cette édition a été marquée par des opérations pratiques de salubrité, notamment le curage des caniveaux situés aux abords du marché et le balayage des différentes allées entre les étals. Une action de terrain qui vise à prévenir l'accumulation des déchets, à faciliter l'écoulement des eaux et à offrir aux commerçants comme aux usagers un environnement sain et agréable.

Au nom du Ministre Dr Amédé Koffi KOUAKOU, l'Inspecteur général a souligné que la tenue de cette édition à Divo témoigne de « la volonté du Gouvernement de faire de la propreté et de la salubrité des priorités permanentes de l'action publique ».

Il a également insisté sur la pertinence du thème retenu, au regard des enjeux liés aux préparatifs des fêtes de fin d'année. « Cette période est caractérisée par une intensification des activités commerciales, une fréquentation accrue des marchés et une production plus importante de déchets. Ces réalités nous imposent de redoubler de vigilance afin de prévenir les risques d'insalubrité, de protéger la santé des populations et de garantir un environnement agréable à tous », a-t-il expliqué.

Prenant la parole, le représentant du maire de Divo a présenté les initiatives engagées par la municipalité pour améliorer durablement le cadre de vie des populations. Il a notamment évoqué les opérations régulières de salubrité ainsi que l'installation de coffres à ordures sur des sites stratégiques de la ville.
L'un des temps forts de la cérémonie a été la remise officielle des feuilles de route aux différents présidents des CLASH, accompagnée d'une dotation en matériel de salubrité.
À travers cet acte, le représentant du Ministre a invité ces acteurs de proximité à intensifier leurs interventions dans les quartiers et à mobiliser davantage les populations autour des actions citoyennes d'assainissement et de salubrité.

Au nom de ses pairs, M. Rémi OKOU a exprimé sa gratitude au Ministre chargé de la Salubrité pour cet appui. Il a, par ailleurs, pris l'engagement de travailler avec l'ensemble des responsables des CLASH afin de promouvoir des initiatives citoyennes durables en faveur de la propreté des quartiers.

LE CODE DE L'HYGIÈNE ET DE LA SALUBRITÉ AU CŒUR DES ÉCHANGES AVEC LES POPULATIONS

La dynamique de sensibilisation s'est poursuivie dans la soirée au Centre culturel de Divo, avec une conférence consacrée au Code de l'Hygiène et de la Salubrité. Animée par M. Siméon Dieudonné NINKLIN, Directeur de la Promotion, de l'Animation et du Suivi des Comités d'Hygiène et de Salubrité (DPASCHS), cette rencontre a réuni des chefs de communautés, des leaders de femmes, des représentants de la jeunesse ainsi que des guides religieux.
Cette conférence a permis de présenter aux participants les principales dispositions du cadre juridique régissant l'hygiène et la salubrité en Côte d'Ivoire,

notamment les obligations des citoyens et les sanctions prévues en cas d'infraction. Les échanges, directs et interactifs, ont également offert aux populations l'occasion d'obtenir des éclaircissements sur plusieurs dispositions du Code et de mieux comprendre leur rôle dans la préservation d'un environnement sain.

À travers cette 67è édition de l'opération Grand Ménage, le Ministre Dr Amédé Koffi KOUAKOU réaffirme ainsi l'engagement du MINHAS à intensifier la sensibilisation, à renforcer la mobilisation communautaire et à promouvoir des comportements responsables en matière d'hygiène et de salubrité.

Un message fort à l'approche des fêtes de fin d'année : des marchés propres pour des fêtes saines, et des populations engagées pour une Côte d'Ivoire plus propre.











(+225) 27 20 22 66 35 / 05 74 78 86 61

Salubrité de proximité à Koumassi

10 Comités d'Assainissement, de Salubrité et d'Hygiène installés et dotés de matériels par le MINHAS





Le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, à travers la Direction de la Promotion, de l'Animation et du Suivi des Comités de Salubrité et d'Hygiène (DPASCSH), a procédé, le mardi 10 novembre 2026, au sein de la nouvelle Mairie de Koumassi, à l'installation de 10 Comités Locaux d'Assainissement, de Salubrité et d'Hygiène (CLASH). La cérémonie d'installation desdits comités, leur équipement en matériels de salubrité et leur envoi en mission ont été présidés par Monsieur Amos Augustin KOUAKOU, Inspecteur Général, représentant le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Dr Amédé Koffi KOUAKOU, en présence de Mme FONDIO Adou Elisabeth, 7e Adjoint au Maire, représentant Monsieur le Maire de la Commune de Koumassi.

Dans son allocution, Mme FONDIO a révélé que Koumassi est subdivisée en 17 quartiers, qui ont compris véritablement que la réussite de la politique de la salubrité repose sur l'engagement, car étant l'affaire de tous.

Monsieur Siméon Dieudonné NINKLIN, Directeur de la Promotion, de l'Animation et du Suivi des Comités de Salubrité et d'Hygiène a expliqué aux différents membres des CLASH que le matériel à eux offert par le Ministre Amédé Koffi KOUAKOU vise à promouvoir une citoyenneté active.

Il a placé la gestion de ces équipements sous la responsabilité de la 7è Adjointe au Maire en exhortant les CLASH à en prendre soin. Il a par ailleurs précisé que cette cérémonie est une première partie d'installation de CLASH dans cette commune et qu'une autre installation est au programme.

A la tribune, l'Inspecteur Général a transmis le salut de Monsieur le Ministre Amédé KOUAKOU, en situant le plus tôt l'enjeu de la cérémonie. '' Aujourd'hui, dans un contexte marqué par un diagnostic environnemental non reluisant dans nos villes et communes, et par les moyens limités de l'Etat et des collectivités territoriales, la création et l'installation des CLASH s'impose comme l'une des mesures d'adaptation pour lutter contre l'insalubrité et l'incivisme dans les communes '', a-t-il indiqué, avant de révéler la raison principale qui a prévalu à la création de ces comités à la base. '' L'implication des populations dans la quête de la propreté est une solution de proximité pour la propreté au plan local, car les CLASH en tant qu'unités les plus proches des populations sont des atouts majeurs pour garantir la propreté dans les collectivités locales. C'est la raison fondamentale qui a amené Monsieur le Ministre Amédé Koffi KOUAKOU à mettre en œuvre un point d'honneur à l'installation des CLASH dans les communes du pays dont celle de Koumassi'', a-t-il conclu.

Les 10 quartiers concernés par l'installation des Comités sont : RDA Marché, EMCC, Remblais, Progrès, Bia Sud, Sicogi 2, Divo 1et 2, Zoé Bruno, Houphouët-Boigny et Zone industrielle Sogéphia. Chaque CLASH a été doté de 4 brouettes, 10 pelles, 10 râteaux, 5 fourches, 5 pairs de bottes, 10 paires de gants PVC, 25 chasubles, 2 colis de sacs poubelles, 25 tee-shirts.

Au terme, la porte-parole du Collectif des présidents des CLASH, Madame Koné Maïmouna Epouse KABORE a rassuré les officiels de leur prise de conscience dans l'exécution de cette mission citoyenne. '' Aujourd'hui nous ne prenons pas seulement un engagement. Nous prenons une responsabilité : une responsabilité envers nos quartiers, notre commune, nos enfants, notre pays (..). Nous sommes engagés avec responsabilité, disponibilité, exemplarité et détermination'', a fortement martelé Mme KABORE, sous un tonnerre d'applaudissement.





(+225) 27 20 22 66 35 / 05 74 78 86 61

Secteur de l'Eau Potable – En Atelier à Divo

Les Directeurs Régionaux du MINHAS et toutes les structures concernées s'engagent à harmoniser leurs données

En vue de doter l'Etat de Côte d'Ivoire de données harmonisées et des canevas de collecte consensuels, la Direction de l'Alimentation en Eau Potable (DAEP) a organisé du 3 au 6 novembre 2026, à Divo, la capitale de la région du Lôh Djiboua, un Atelier réunissant les différents Directeurs Régionaux du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS), ainsi que l'ONEP, et la SODECI. Cette rencontre, placée sous le patronage du Ministre Amédé Koffi KOUAKOU avait pour thème : "Atelier d'harmonisation des données du secteur de l'eau potable", et a bénéficié de l'appui financier de l'Unicef et de la collaboration du Bureau de Coordination du Conseil National pour l'Alimentation et la Nutrition (BC-CONANUT).

Dans une présentation des enjeux, Monsieur Michel Alopha N'GUESSAN, le Directeur de l'Alimentation en Eau Potable, a regretté que les données relatives aux ouvrages d'eau potable et aux indicateurs de performance du secteur soient produites de manièredispersée par les différentes structures, d'où la nécessité de les réunir pour une harmonisation.

Représentant le Ministre Amédé Koffi KOUAKOU, Monsieur Amos Augustin Koffi KOUAKOU, Inspecteur Général, a indiqué que la disponibilité de données fiables permettra ainsi de mieux orienter les investissements publics, de mesurer les progrès réalisés, de justifier les besoins de financement et de renforcer la crédibilité du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Ceux-ci présents à savoir l'UNICEF représenté par Dr. Betio SILUÉ, Spécialiste Eau-Hygiène-Assainissement (EHA) et Dr Faustin NDRI du BC-CONANUT ont réaffirmé l'engagement de leur institution à accompagner l'Etat dans le renforcement des systèmes nationaux d'information et la promotion d'approches davantage intégrées entre l'EHA, la nutrition et les autres secteurs.

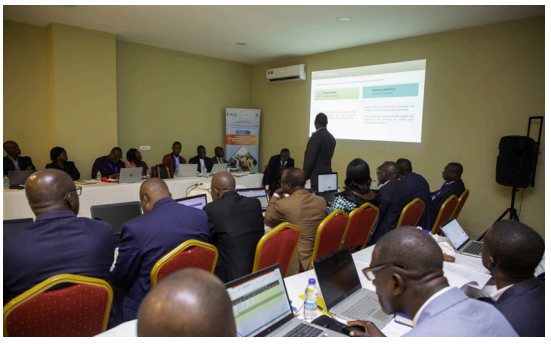
Au terme d'une série d'exposés lus par les 31 Directeurs Régionaux ainsi que des observations et la consolidation qui s'en ont suivies, les participants ont fait



des recommandations qui engagent les différentes parties à renforcer les mécanismes de collaboration et également à inventorier les ouvrages hydrauliques, en évaluant leur état de fonctionnement.

Dans cette optique, chaque Directeur Régional a reçu une feuille de route assortie d'actions et de calendrier précis, à l'effet de faire des données un instrument stratégie planification, de suivi des performances et d'aide à la décision, en cohérence avec les ambitions du PND 2026-2030.







(+225) 27 20 22 66 35 / 05 74 78 86 61

Poro et Hambol / Construction de latrines dans les CSR et les EPP

La Banque mondiale et le PASEA en mission d'évaluation





L'État et ses partenaires au développement accélèrent la mise en œuvre de la politique d'assainissement en milieu rural. Les régions du Poro et du Hambol bénéficient de la phase pilote du projet de construction de latrines dans les centres de santé ruraux (CSR) et les écoles primaires publiques (EPP). À l'initiative du ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS), dirigé par le Dr Amédé Koffi KOUAKOU, à travers la Direction de l'Assainissement en milieu rural (DAR), la Côte d'Ivoire bénéficie d'un financement de la Banque mondiale pour la construction de latrines en milieu rural. Cette initiative vise notamment à lutter contre la défécation à l'air libre.

Ainsi, les ménages vulnérables, les centres de santé Ruraux (CSR) et les écoles primaires publiques des régions du Poro et du Hambol accueillent la phase pilote de ce projet, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et à l'Assainissement (PASEA). Après la formation des Très Petites Entreprises (TPE) et la remise de matériel de construction, les travaux de réalisation des latrines familiales sont entrés dans leur phase active. Parallèlement, pour les ouvrages destinés aux CSR et aux EPP, les entreprises retenues ont également engagé les travaux sur le terrain.

C'est dans ce contexte que la Banque mondiale, accompagnée du PASEA ainsi que des directions centrales et régionales du MINHAS, a effectué, du 9 au 16 novembre 2026, une mission de supervision et d'évaluation du projet dans ces deux régions du nord de la Côte d'Ivoire. Le mardi 10 novembre 2026, la délégation a mis le cap sur Kapélé, un village situé à 7 km de Korhogo, pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux des blocs sanitaires de l'école primaire publique et du centre de santé. À l'issue d'une visite guidée, les membres de la délégation ont soulevé plusieurs préoccupations auxquelles les responsables des entreprises chargées des travaux ont apporté des réponses.

Après Kapélé, la délégation s'est rendue à Kokaha, dans la sous-préfecture de Koni. Là encore, les échanges ont été au cœur de la visite, avec une série de questions et de réponses autour de l'exécution des travaux. Yao Yao Sialou, infirmier d'État et major du dispensaire, n'a pas caché sa satisfaction de voir son centre de santé bientôt doté d'un bloc sanitaire. « Pour le personnel, c'était un peu difficile.
Souvent, lorsqu'on avait des besoins, on était obligé de rentrer à la maison. Avec ce projet, nous sommes heureux, parce que nous avons appris qu'il y aura des cabines réservées au personnel soignant.

Nous sommes contents de ce projet », a-t-il déclaré. Le lendemain, mercredi 11 novembre 2026, la délégation a mis le cap sur la région du Hambol. Après les civilités d'usage au préfet de région, représenté par le secrétaire général, elle a pris la direction du village de Timbé pour constater de visu l'évolution des travaux des blocs sanitaires de l'école primaire publique et du centre de santé. Après cette étape, c'est le village de Kationon qui a accueilli la délégation dans une ambiance conviviale. Zié Coulibaly, spécialiste en sauvegarde environnementale à la DAR, s'est réjoui de l'état d'avancement des travaux. Selon lui, la mission a permis à la Banque mondiale de constater la réalité des réalisations sur le terrain et de s'assurer que le dispositif prévu pour la mise en œuvre du projet est effectivement opérationnel.

« Que ce soit au niveau des entreprises de travaux, des agences de contrôle, des TPE, qui constituent des maillons essentiels dans la construction des latrines familiales au sein des ménages, ou encore des ONG, tout a été mis en œuvre pour permettre la réalisation des latrines », a-t-il fait savoir. Pour lui, cette mission était également l'occasion de montrer à la Banque mondiale l'ampleur des besoins sur le terrain et de plaider, au regard des attentes des populations, pour une révision à la hausse

du financement du projet. Au nom du PASEA, Lionel Tamané, ingénieur en génie civil et responsable civil opérationnel, a souligné que la construction de ces latrines contribuera à réduire les charges polluantes dans les retenues d'eau, grâce à une diminution significative de la défécation à l'air libre. « Nous sommes ici avec la Banque mondiale et notre ministère de tutelle pour assurer la supervision du projet, apprécier ce qui fonctionne et identifier les aspects qui méritent d'être améliorés pour la suite », a-t-il expliqué. Selon lui, le coût global des ouvrages prévus dans la région du Poro s'élève à 1,3 milliard de francs CFA. Rappelons que le gouvernement a inscrit, dans la composante IV du Plan national de développement (PND) 2021-2025, un volet consacré à l'assainissement en milieu rural, afin de prioriser les projets visant à améliorer le cadre de vie des populations rurales.

Le projet PASEA, qui comprend quatre (04) composantes, dont une dédiée à l'assainissement, est entré en vigueur le 18 septembre 2024. La Direction de l'Assainissement en milieu rural (DAR) assure l'exécution de la sous-composante 3.1, intitulée « Construction de 40 000 latrines familiales en milieu rural et mesures de renforcement de la participation locale au WASH ».











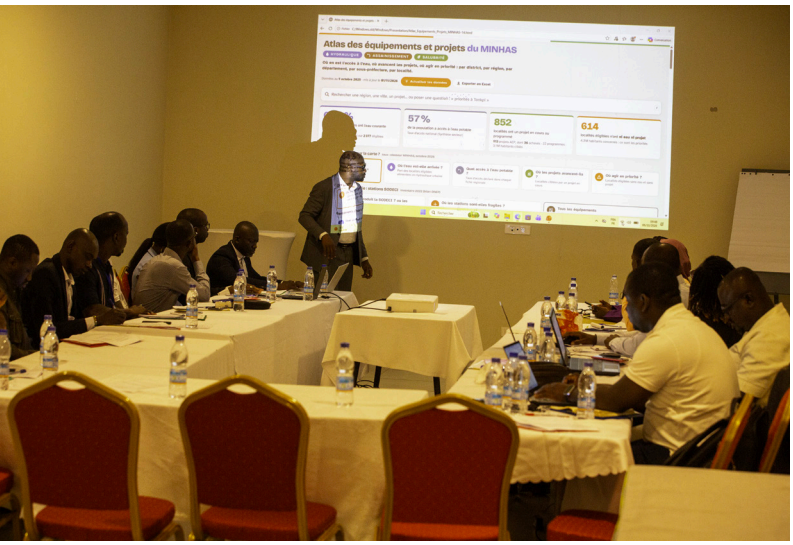




(+225) 27 20 22 66 35 / 05 74 78 86 61

Au cours d'un Atelier stratégique à Divo

Les Directeurs et Chefs de Service du MINHAS s'engagent pour la mise en œuvre du Schéma Directeur du Système d'Information 2025-2027





La ville de Divo a abrité, du jeudi 5 au vendredi 6 novembre 2026, un atelier stratégique consacré à l'élaboration du Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI) du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS) pour la période 2025-2027. Cette rencontre de haut niveau tenue dans la salle de conférence de l'hôtel HIAM marque une étape décisive dans la modernisation des outils de pilotage et de gestion des données du département ministériel.

Placé sous le patronage de Monsieur le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Dr. Amedé Koffi KOUAKOU, l'atelier a enregistré la participation active de M. l'Inspecteur général Amos Augustin Koffi KOUAKOU, M. le Conseiller Technique Abel GADOU, l'Inspecteur technique Eugène, le Chef du service informatique M. Ange-Désiré Adjéhy AMANY, ainsi que les Directeurs sectoriels dont Monsieur Michel Alopha N'GUESSAN, Directeur de l'Alimentation en Eau Potable.
Dans le mot d'ouverture qu'il a prononcé au nom du Ministre, l'Inspecteur Général a rappelé la mission fondamentale du MINHAS qui de donner de l'eau potable aux populations, d'assainir le cadre de vie et de garantir la salubrité tout en soulignant qu'une telle ambition requiert une maîtrise parfaite des informations de terrain : « Pour bien remplir cette mission, nous devons savoir à tout moment où en sont nos ouvrages, nos projets et nos interventions. Il nous faut une information fiable, partagée et disponible au bon moment », a-t-il affirmé.

Le SDSI MINHAS 2025-2027 se positionne ainsi comme la boussole de la transformation numérique du ministère d'ici 2027, définissant les outils à mettre en place, les priorités opérationnelles, le calendrier et les responsabilités inhérentes à chaque chantier.

Au cœur des travaux de ces deux jours, l'atelier a permis de soumettre la plateforme de cartographie dynamique (qui intègre l'atlas des équipements et projets du ministère, déjà adopté en réunion de Cabinet) à une procédure de recette fonctionnelle et technique rigoureuse. L'objectif visé était de certifier sa conformité absolue au cahier des charges en vue d'autoriser son déploiement officiel sur l'ensemble du territoire national.

Les participants ont également assisté à des sessions de présentation des différents modules et fonctionnalités de l'outil, favorisant des échanges francs et constructifs. Ces travaux en atelier ont permis d'atteindre les résultats attendus, à savoir l'harmonisation et la validation d'une vision commune par l'ensemble des directions ; l'établissement de priorités claires parmi la vingtaine de chantiers que compte le schéma directeur et la désignation de responsables attitrés pour chaque chantier prioritaire.
Cet atelier de Divo confirme la volonté ferme du MINHAS d'ancrer son action dans l'ère du numérique et de l'efficacité administrative, au service direct des citoyens ivoiriens.



(+225) 27 20 22 66 35 / 05 74 78 86 61

ECHOS DES REGIONS

BLOLÉQUIN : LE CODE DE L'HYGIÈNE ET DE LA SALUBRITÉ AU CŒUR D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

La DRHAS du Cavally mobilise les acteurs locaux





Dans le cadre de la promotion du Code de l'Hygiène et de la Salubrité, la Direction Régionale de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (DRHAS) du Cavally, en collaboration avec la Préfecture de Bloléquin, a organisé, le lundi 02 novembre 2026, une activité de sensibilisation dans les locaux de ladite préfecture.

Cette rencontre avait un double objectif : présenter le Code de l'Hygiène et de la Salubrité à l'autorité préfectorale comme un véritable outil de travail et contribuer à une meilleure connaissance de ses dispositions auprès des populations.

À cet effet, les artisans, les hommes de métier ainsi que les membres de la société civile présents ont bénéficié d'une présentation PowerPoint détaillant les principales dispositions du Code, ses exigences et les responsabilités des différents acteurs en matière d'hygiène et de salubrité.

Cette séance a également permis de mettre en lumière l'importance de l'appropriation de ce texte par les acteurs locaux, afin de favoriser l'adoption de comportements responsables et le respect des règles d'hygiène et de salubrité.
L'activité s'est déroulée en présence du Préfet du département de Bloléquin et du Directeur régional de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité du Cavally, témoignant ainsi de l'engagement des autorités administratives et techniques en faveur de la promotion d'un environnement sain.

À travers cette initiative, la DRHAS du Cavally entend renforcer la sensibilisation et encourager l'implication de toutes les couches socioprofessionnelles dans la mise en œuvre effective du Code de l'Hygiène et de la Salubrité.
Car la préservation d'un cadre de vie sain est une responsabilité collective.





DALOA NOUVEAU

UNE OPÉRATION NOCTURNE DE SENSIBILISATION CONTRE LES NUISANCES SONORES ET L'OCCUPATION ANARCHIQUE DU DOMAINE PUBLIC





Dans le cadre de l'opération « DALOA NOUVEAU », la Direction régionale de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, en collaboration avec la mairie et les forces de l'ordre, a mené une patrouille mixte dans plusieurs zones stratégiques de la ville de Daloa, dans la nuit du 15 octobre 2026.

Cette opération a enregistré la présence du Maire de Daloa, ainsi que des directeurs régionaux en charge de l'Assainissement et de la Salubrité, et du Tourisme et des Loisirs, témoignant de l'engagement des autorités locales en faveur de l'amélioration du cadre de vie des populations.
L'itinéraire de cette patrouille a couvert plusieurs axes et points névralgiques de la ville, notamment le carrefour de la pharmacie Parvis, le carrefour de l'hôtel Acémont, les feux tricolores de Lobia, l'ancien corridor de Vavoua et le rond-point principal.

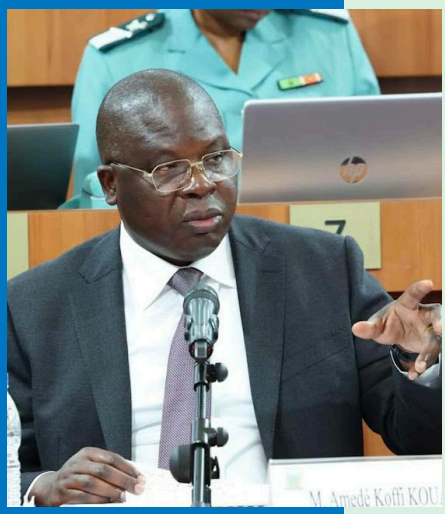
Initiée par le ministre Mamadou Touré, l'opération « DALOA NOUVEAU » vise à améliorer le cadre de vie des populations et à promouvoir une ville plus propre, mieux organisée et respectueuse des règles de vie en communauté.
Mobilisant notamment les agents du Groupement mobile d'intervention (GMI), de la Brigade de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (BHAS) et de la Police municipale, cette patrouille avait pour principaux objectifs de sensibiliser les vendeurs nocturnes ainsi que les tenanciers de maquis et de bars au respect de la réglementation en matière de nuisances sonores, d'hygiène et de salubrité. Elle visait également à lutter contre l'occupation anarchique du domaine public.

À travers cette action concertée, les autorités réaffirment leur engagement à préserver la salubrité, à améliorer la gestion des espaces publics et à contribuer durablement à la transformation de la ville de Daloa.



(+225) 27 20 22 66 35 / 05 74 78 86 61

FLASH:



« Le prix de l'eau facturé aux populations ivoiriennes n'est pas le prix réel (...), depuis 22ans, le prix de l'eau n'a pas augmenté en Côte d'Ivoire. L'Etat fait du social dans la distribution d'eau > »

(Déclaration faite le jeudi 13 Novembre 2026, face aux membres de la CAEF de l'Assemblée Nationale)

QUE DIT LE CODE ?

Article 10:

Dans les situations de guerre ou en cas d'opérations militaire, les responsables des interventions prennent en compte, dans la mesure du possible, les préoccupations liées à la préservation de l'hygiène publique et de la salubrité du milieu.

(Extrait du Code de l'Hygiène et de la Salubrité)

Article 115 :

Les acteurs intervenant dans la mise en œuvre du Code de l'Assainissement et du Drainage sont les suivants :
- l'Etat ;
- les collectivités territoriales ;
-le secteur privé,
- les organisations de la société civile (OSC) ;
- les usagers.

(Extrait du Code de l'Assainissement et du Drainage)

(+225) 27 20 22 66 35 / 05 74 78 86 61

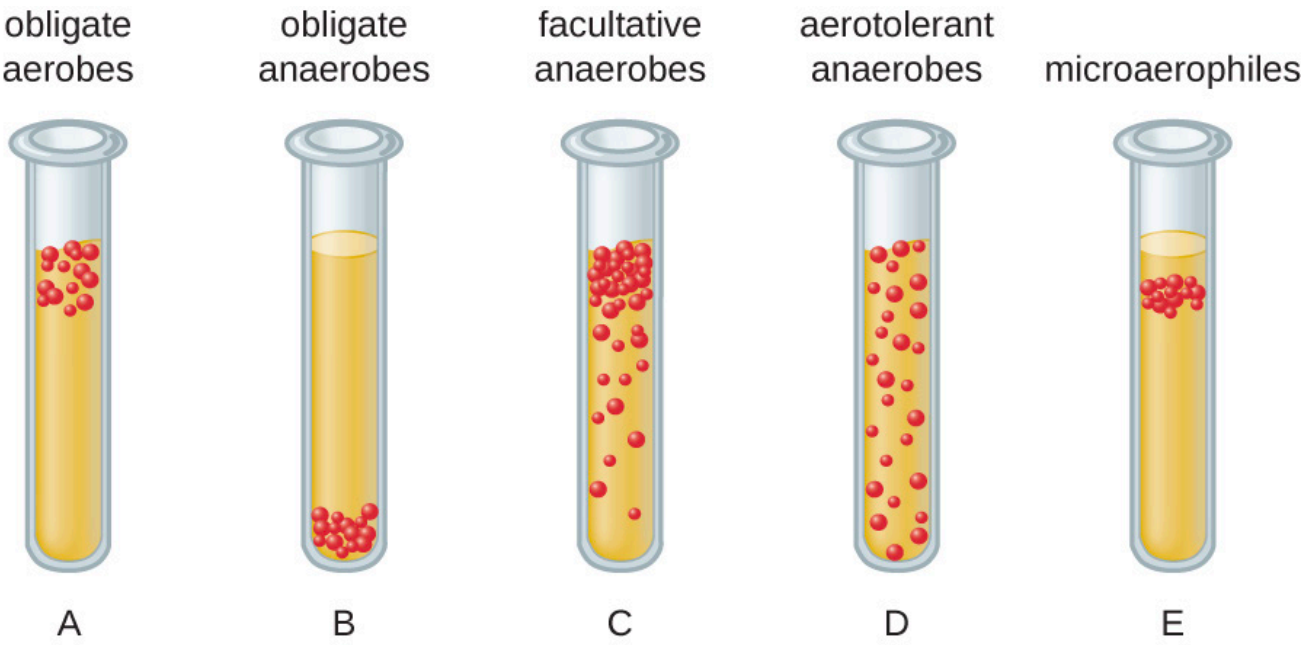
I LES BONNES PRATIQUES:

Un caniveau obstrué par les déchets empêche l'eau de circuler correctement et peut provoquer des débordements et des inondations. Adoptez les bons gestes !

PETIT LEXIQUE VERT

ASSAINISSEMENT

Anaérobie : les processus anaérobies font référence au phénomène de réduction de la matière organique par action microbienne qui s'effectue en l'absence d'oxygène (O2), avec production de gaz, dont du méthane.



(+225) 27 20 22 66 35 / 05 74 78 86 61

L'USAGE APPROPRIE

« Bouchée et Gorgée »

1/ Une bouchée : c'est la quantité d'un aliment solide que l'on met dans la bouche en une seule fois.

Quelques expressions :

***** Il travaille toute la journée pour une bouchée de pain. (= pour rien)
* Il va falloir mettre les bouchées doubles, car il ne reste qu'une semaine aux examens **(= accélérer une action, aller plus vite…)**

2/ Une gorgée : c'est la quantité de liquide que l'on peut avaler en une seule fois.

Quelques expressions :

***** Il boit savoureusement son thé à la menthe à petites gorgées. **(Avaler à petits coups, déguster, siroter…)**
***** Il a pris sa cuillerée de sirop d'une seule gorgée. **(=d'un seul coup).**

(+225) 27 20 22 66 35 / 05 74 78 86 61

NOUS VOUS INVITONS À VOUS ABONNER À LA PAGE FACEBOOK DU MINHAS,

à **liker** et à **partager** toutes les publications de nos plates-formes digitales.

www.salubrite.gouv.ci

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITÉ

MINHAS-CÔTE D'IVOIRE

Ministère Hydraulique-Assainissement-Salubrité-CI

Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité - MINHAS

minhasciv

Abonnez-vous sur la chaîne whatsapp:
https://whatsapp.com/channel/0029VbCBvlWX23n3emjjFH3 18

MINHAS

Directeur de Publication
DR. Amédé Koffi KOUAKOU

Rédacteur en chef
DR. GNAOU Jedidja

Secrétaire générale de Rédaction
Mme BERTE KOUACOU Tatiana

Infographistes
KONE Cheik Ibrahim
COULIBALY Alassane

Equipe de Rédaction
Emile Scipion ILBOUDO
FOFANA Lassina
Ghislain KOUADIO
Marc Léonce BOUA BI
EHUI Stella
BABO Christelle

Cadreurs
ADOU Kouassi Lazare
Yao Kouame Franck